

POLITIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

DATE: 6 JUILLET 2022

VERSION: 1

APPROUVÉ PAR : MICHAEL MEDLINE – PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION, EMPIRE COMPANY LIMITED



**We are a family
nurturing families**

Politique sur l'environnement d'Empire Company Limited

Introduction

Sobeys inc. est une filiale en propriété exclusive d'Empire Company Limited, une entreprise fièrement canadienne en activité dans le secteur de l'alimentation de détail depuis plus d'un siècle. À titre de l'un des plus importants détaillants en alimentation au Canada, nous répondons aux besoins des Canadiens et des Canadiennes en matière d'alimentation grâce à nos magasins situés dans les dix provinces, dont des supermarchés à gamme complète de services, des marchés de quartier et des magasins d'escompte, des dépanneurs, des postes d'essence et des pharmacies, ainsi que des entreprises connexes et notre épicerie en ligne.

Notre identité et notre force reposent sur nos valeurs fondamentales : être passionnés par nos clients, propulsés par nos gens, engagés dans nos communautés et axés vers les résultats. Notre raison d'être – nous sommes une famille qui nourrit l'esprit de famille – est d'entretenir la passion commune qui nous habite et d'accomplir la mission que nous nous sommes fixée : embellir la vie des familles, des communautés et de nos employés, d'un océan à l'autre.

Nous nous concentrons sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui importent le plus à nos parties prenantes, en veillant à mettre en œuvre la bonne approche en matière d'importance relative, de stratégie et de gouvernance pour continuer de progresser dans notre parcours de développement durable. Nous avons élaboré un cadre de développement durable fondé sur nos piliers (nos gens, notre planète et nos produits) et nous avons mis sur pied des équipes robustes et spécialisées pour diriger nos activités et respecter nos engagements relatifs à chacun de ces piliers.

Portée

Chez Empire Company Limited et Sobeys inc., nous nous sommes engagés à réduire notre incidence environnementale, à lutter contre les changements climatiques et à protéger la planète pour les générations futures.

Cette politique est fondée sur les recommandations de la norme ISO 14001:2015 relative aux politiques environnementales. En plus d'énoncer la manière dont Sobeys gère ses responsabilités environnementales, la politique s'applique à toutes les activités des marques de Sobeys et à toutes les administrations opérationnelles. Elle vise, dans la mesure du possible, notre engagement avec les fournisseurs et nous encourageons ces derniers à respecter les engagements qui y sont mentionnés.

Notre engagement à améliorer nos performances environnementales comprend, sans s'y limiter, toutes les lois et réglementations environnementales applicables. Nous améliorons

continuellement notre système de gestion environnementale conformément à la norme ISO14001:2015 afin de réduire au minimum l'incidence sur l'environnement.

La politique sera réexaminée sur une base annuelle et révisée chaque fois qu'une nouvelle version de la norme sera publiée. Cette politique est transmise à tous les employés de Sobeys et mise à la disposition des personnes intéressées sur notre site Web.

Approche

La taille de notre entreprise et la nature de nos activités signifient que notre empreinte sur l'environnement prend de multiples formes. Nous collaborons avec plusieurs parties prenantes pour comprendre et réduire notre incidence sur l'environnement dans nos principaux domaines d'activité, notamment les suivants.

- **Magasins en activité, centres de distribution et bureaux :** Notre objectif est de concevoir et d'exploiter tous les sites dont nous sommes propriétaires ou que nous gérons en tenant compte de l'environnement local et des communautés que nous servons, par exemple en prévenant la pollution, en réduisant les déchets, la consommation d'énergie et d'eau, et en protégeant et en améliorant la biodiversité locale.
- **Distribution de produits et voyage d'affaires :** Nous mesurons, contrôlons et prenons des mesures pour réduire les émissions liées au transport et minimiser la pollution environnementale causée par la quantité de carburant consommée par la flotte de véhicules de Sobeys et des fournisseurs de services logistiques tiers sous contrat lors du transport des produits.
- **Approvisionnement en ingrédients et en matériaux :** En partenariat avec les fournisseurs, nous nous efforçons de nous procurer des ingrédients et des matériaux de manière à minimiser l'incidence sur l'environnement, notamment en nous approvisionnant localement. Nous soutenons également les efforts mondiaux visant à réduire la déforestation et la dégradation des habitats naturels par le développement et la mise en œuvre de politiques et de normes d'approvisionnement durable.

La liste de critères environnementaux a été élaborée sur la base des pratiques des pairs, du secteur et des principales normes en matière de rapports sur le développement durable, conformément à la Food Retailers & Distributors Standard de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Les critères sont les suivants.

- **Changements climatiques :** Gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux actifs et aux activités détenus ou contrôlés par Sobeys, et mettre en œuvre des solutions pour faire face aux changements climatiques et en atténuer les effets.
- **Gestion de l'énergie :** Réduire la consommation et l'intensité énergétique des activités de Sobeys.
- **Gaspillage alimentaire :** Travailler dans l'ensemble de la chaîne de valeurs de Sobeys pour éviter, réduire et récupérer le gaspillage alimentaire dans les magasins et dans la chaîne d'approvisionnement, tout en incitant la clientèle à réduire les déchets à la maison.

- **Plastiques et emballages** : Adopter des pratiques d'emballage qui contribuent à réduire les matériaux inutiles, qui encouragent la réutilisation et qui améliorent la recyclabilité et la circularité.
- **Approvisionnement responsable** : Développer et suivre des pratiques d'approvisionnement, comme la traçabilité et la transparence, qui atténuent les risques environnementaux et sociaux et qui maximisent l'incidence positive sur la chaîne d'approvisionnement.

Engagements environnementaux :

Nos initiatives environnementales sont mises en œuvre en vertu de deux de nos piliers : notre planète et nos produits. Nos engagements environnementaux spécifiques comprennent les suivants.

Mesures environnementales

- Nous avons calculé notre empreinte de GES totale (portée 1, 2 et 3). Il est essentiel de comprendre à quels niveaux nous produisons des émissions de GES dans l'ensemble de nos opérations afin de pouvoir concentrer nos efforts sur les occasions présentant le plus grand potentiel de réduction.
- Nous procédons à l'analyse et à la mise en œuvre continues d'initiatives dans nos activités afin de réduire notre empreinte de GES, la consommation d'énergie dans nos activités et dans notre chaîne d'approvisionnement ainsi que la consommation de carburant dans le transport.
- Nous poursuivons nos objectifs de réduction des émissions basés sur la science grâce à l'initiative Science Based Targets (SBTi).
 - Notre objectif à long terme est d'atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour nos émissions de portée 1 et 2, et zéro émission nette d'ici 2050 pour nos émissions de portée 3.
 - Nos cibles à court terme sont les suivantes.
 - **Sources de portée 1 et 2 (cible absolue)** : Réduire d'au moins 55 % les émissions de GES de portée 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019.
 - **Sources de portée 3 (cible fondée sur l'engagement des fournisseurs)** : Collaborer avec nos fournisseurs de sorte que 62 % d'entre eux fixent des objectifs basés sur la science en matière de réduction des émissions de portée 1 et 2 dans cinq ans (d'ici 2027), et nous nous engageons à réduire de 28 % les émissions de carburant vendu d'ici 2030.

Plastique et emballage

Notre approche stratégique globale en matière de plastique et d'emballage s'harmonise avec le Plan d'action pancanadien visant l'atteinte de zéro déchet de plastique du gouvernement du Canada. Notre objectif est de réduire les plastiques évitables et difficiles à recycler. Il comprend les aspects suivants.

- Travailler avec nos fournisseurs pour éliminer les emballages en plastique difficiles à recycler.
- Réduire l'utilisation de plastique dans nos activités.

- Éliminer les sacs d'épicerie en plastique à usage unique.
- S'acquitter de nos obligations en vertu des règlements sur la responsabilité élargie des producteurs partout au Canada.

Nous mettons continuellement en œuvre des solutions visant à maximiser la capacité de réutilisation et de recyclage des plastiques et des emballages, notamment les suivantes.

- Mettre en œuvre des programmes de récupération dans nos magasins pour faciliter le recyclage des plastiques souples.
- Ajouter un contenu recyclé aux emballages des produits Nos marques.
- Faciliter la réutilisation des sacs et des articles d'emballage par les clients, notamment par la distribution de sacs et de contenants réutilisables.

Gaspillage alimentaire

Notre objectif est de réduire le gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025 et de réutiliser et redistribuer les surplus autant que possible. Notre stratégie en matière de gaspillage alimentaire s'articule autour de trois axes principaux.

- Prévention : Prévenir les pertes et le gaspillage alimentaires dans nos magasins, nos entrepôts et notre chaîne d'approvisionnement grâce à des initiatives comme des liquidations en magasin et sur notre application ainsi que nos pratiques et lignes directrices d'exploitation.
- Réutilisation et redistribution : Réutiliser et redistribuer autant de surplus alimentaires que possible en faisant des dons et en nourrissant des gens ou des animaux
- Solutions à l'enfouissement : Trouver d'autres solutions pour disposer des déchets que les sites d'enfouissement, y compris le compost.

Réduction des déchets

- Mettre en œuvre des systèmes pour garantir qu'une moindre quantité de nos déchets aboutisse dans les sites d'enfouissement et soit au contraire récupérée et transformée ou recyclée.
- Améliorer le réacheminement des déchets dans notre chaîne de distribution de produits, notamment par le recyclage du carton et des pellicules plastiques et au moyen de palettes consignées.

Approvisionnement éthique et durable

Il est possible de consulter le détail de nos engagements à l'égard de l'approvisionnement éthique et durable dans notre [Politique sur l'approvisionnement éthique et durable \[lien\]](#).

De plus, nous avons mis en place des lignes directrices pour un approvisionnement dans le souci de l'éthique et de l'environnement qui comprennent des objectifs précis au sujet du bien-être animal, des fruits de mer durables et de l'huile de palme certifiée durable. Ces lignes directrices, qui sont d'abord axées sur les produits de Nos marques, mettent sur papier nos engagements en matière d'approvisionnement et guident nos équipes dans leur travail.

- **Bien-être animal** : Nous nous engageons à nous approvisionner en produits de porc frais auprès de producteurs qui n'utilisent pas de cages de gestation pour les truies enceintes d'ici la fin de 2022 et à nous approvisionner uniquement en œufs pondus par des poules

en liberté d'ici la fin de 2025¹ (consulter la Déclaration sur le bien-être animal pour en savoir plus).

- **Fruits de mer durables** : Nous nous engageons d'ici 2025 à ce qu'au moins 95 % de nos produits de poissons et fruits de mer périssables et surgelés Nos marques soient certifiés par un organisme indépendant ou recommandé par Ocean Wise, une organisation mondiale de conservation des océans qui veille à l'utilisation de produits respectueux des océans (consulter la Politique sur les poissons et fruits de mer durables pour en savoir plus).
- **Huile de palme certifiée durable** : Nous nous engageons à utiliser de l'huile de palme certifiée durable et entièrement traçable physiquement pour les produits Nos marques sous la direction de la table ronde sur l'huile de palme certifiée durable (consulter la Politique sur l'approvisionnement responsable en huile de palme pour en savoir plus).

Gouvernance

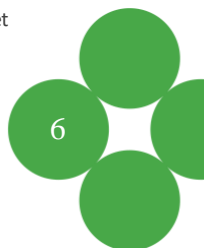
La surveillance des enjeux ESG présentés dans la présente politique est assurée par le comité de direction, le comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale ainsi que le conseil d'administration. Chaque trimestre, le comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale du conseil d'administration est informé des enjeux ESG. Les trois piliers – nos gens, notre planète et nos produits – sont régis et gérés par la haute direction de notre entreprise, au moyen de la formation d'équipes internes spécialisées. Ces équipes sont responsables de l'élaboration et de la gestion quotidienne de nos initiatives ESG. Elles doivent notamment surveiller et mettre en œuvre des initiatives touchant à la gestion des risques, au respect de nos engagements et à la déclaration des indicateurs clés et de l'atteinte de nos objectifs. Notre structure de gouvernance assure une surveillance rigoureuse de nos stratégies, la prise des mesures nécessaires et une responsabilisation dans l'exécution.

Mesurer les progrès et en rendre compte

Nous utilisons et développons l'ensemble des paramètres et des objectifs mesurables pour surveiller nos performances environnementales. Les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs environnementaux sont consignés chaque année dans notre Rapport sur le développement durable et communiqués aux parties prenantes. Les structures spécifiques de mesure et de production de rapport auxquelles nous avons recours dans le cadre de nos engagements environnementaux sont les suivants.

- Protocole des GES
- Norme de comptabilité et de déclaration des pertes et déchets alimentaires
- Publication de notre premier registre du SASB pour la Food Retailers & Distributors Standard
- Publication de l'organisme sans but lucratif CDP sur les changements climatiques
- Publication de CDP sur les forêts
- Publication de CDP sur l'eau

¹ Notre industrie a fait beaucoup de chemin depuis que nous avons pris ces engagements publics. Les détaillants tout comme les fournisseurs conviennent qu'il s'agit des objectifs à atteindre. Depuis que les détaillants ont pris ces engagements, nous avons compris que plus de temps est nécessaire à la chaîne d'approvisionnement pour s'adapter et changer. Nous nous engageons tous à continuer de travailler à ces objectifs et aux complexités qu'ils engendrent.



- Rapports sur nos progrès soumis à la table ronde sur l'huile de palme certifiée durable
- GRI

Engagement des parties prenantes

Un engagement concret et significatif de notre communauté diversifiée de parties prenantes représente un aspect essentiel de nos activités. Nous accordons une grande importance aux réflexions stratégiques, au soutien et aux commentaires de nos actionnaires, employés et fournisseurs pour nous aider à améliorer nos performances environnementales. Nous nous efforçons de sensibiliser nos clients et nos communautés à l'environnement. Voici ce qu'implique un engagement concret en faveur de l'environnement auprès des parties prenantes.

- **Employés** : Nous sensibilisons les employés au rôle qu'ils peuvent jouer pour minimiser les incidences sur l'environnement et veillons à ce qu'ils reçoivent la formation et le soutien nécessaires.
- **Fournisseurs** : Nous sommes engagés auprès de nos fournisseurs en ce qui concerne nos politiques d'approvisionnement écologique, éthique et durable dès leur intégration et par le biais d'une communication régulière avec les gestionnaires de catégories et les équipes d'approvisionnement.
- **Clients** : Nous sommes engagés auprès des clients par le biais de FaireNotrePart^{MD}, un blogue destiné à la clientèle qui présente nos initiatives en matière de développement durable. Les clients ont accès à FaireNotrePart^{MD} par l'entremise de notre site Web d'entreprise et des sites Web de nos bannières, de même que par divers canaux numériques.

Nous nous impliquons également auprès des décideurs gouvernementaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des communautés locales afin d'améliorer notre compréhension des principaux enjeux environnementaux et de la manière dont nous pouvons contribuer positivement à la protection et à la valorisation de l'environnement.

